



# ZOOM : les réformes en cours dans le secteur PA

## Contexte :

Le secteur du grand âge se transforme au gré des réformes successives. Après la difficile finalisation de la réforme de sa tarification, il s'engage dans une nouvelle phase de transformation, fruit des propositions (entre autres) du rapport Libault. La logique domiciliaire semble aujourd'hui résolument dicter la transformation de l'offre médico-sociale du secteur du grand âge. Pour autant, une focale haute sur les enjeux actuels du secteur laisse à percevoir la nécessité d'un travail de maillage entre établissements, services et solutions intermédiaires. A cela s'ajoute un enjeu de taille que les réformes tentent d'endiguer : les difficultés d'attractivité du secteur, et pour cause, sans professionnels quel devenir pour les établissements et services accompagnant des personnes âgées ?

## Objectifs / compétences visées

- S'approprier les grandes lignes des différentes réformes qui redessinent le secteur du grand âge
- Comprendre les impacts des réformes sur les établissements et services, les professionnels et les personnes accompagnées
- Identifier les points de vigilance et les leviers qu'offrent ces réformes

## Contenu (classe virtuelle 7 heures)

- Les fondamentaux du secteur médico-social - Personnes âgées
  - Chronologie des étapes clés qui ont modélisé l'offre d'aujourd'hui
- Loi d'adaptation de la Société au Vieillessement (ASV)
  - Les principales mesures législatives et réglementaires
  - Une mise en œuvre mouvementée de la réforme tarifaire
  - Les incidences concrètes sur les ESMS PA : focus sur les contrats de séjour et le CPOM
- La future loi "Générationnaires solidaires"
  - Les crises successives
  - Les rapports successifs : focus sur le rapport Libault
  - Entre espoirs et réalités : que peut-on attendre de ce projet de loi ?
  - En attendant la grande loi...

Parcours de formation mutualisé, en partenariat avec :



## Date(s) et lieux :

8 novembre 2023 de 9h00 à 12h00 – classe virtuelle

## Durée :

0.5 jour – 3 heures

## Tarif inter (hors repas) :

110 € - Adhérents / 202 € Non Adhérent

## Public(s), prérequis et modalités d'accès à la formation :

Tout salarié intervenant dans le secteur PA

Formation sans prérequis

Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, un micro et si possible une webcam (voire un casque si espace de travail partagé). Maîtriser les compétences numériques de base (navigation internet, messagerie)

Modalités et délais d'accès : voir CGV et bulletin d'inscription

Pour toutes les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour voir comment nous pouvons adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : [j.dupont@uriopss-grandest.fr](mailto:j.dupont@uriopss-grandest.fr)

## Méthodes pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Echanges avec et entre les participants.

Support remis aux participants

## Méthodes et modalités d'évaluation :

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis. Évaluation de l'action de formation par l'envoi d'une fiche individuelle en ligne au stagiaire

Évaluation de l'action de formation par l'envoi d'une évaluation à froid en ligne au stagiaire

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

## Intervenants :

Angélique THERON conseillère technique Autonomie, politiques du grand Âge du domicile à l'URIOPSS OCCITANIE.

## Capacité maximum :

12 personnes

## Nombre minimum de participants :

5 personnes

**Spécificités de la formation à distance :**

**Moyens et méthodes pédagogiques :**

Classe virtuelle de 3 heures, incluant des exercices d'application, des simulations ou des études de cas.

**Moyen d'assistance technique lors des séquences de formation à distance :**

Un contact sera adressé au participant afin de l'aider en cas de problèmes techniques lors de la connexion ou de l'utilisation des outils de formation à distance. Il est pour cela demandé de se connecter 15 min avant le début effectif de la classe virtuelle.

**Modalités d'assistance pédagogique lors des séquences de formation à distance :**

Des plages de questions-réponses sont prévues avec le formateur. Les difficultés rencontrées lors des travaux à réaliser entre les séquences de classe virtuelle seront discutées en début de séquence de classe virtuelle.